

AXES	ACTIONS	MOYENS/DEMARCHES
1 – ACCUEILLIR ET SUIVRE	PREPARER L'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> - dans les collèges dès la 4^{ème} et en 3^{ème}. - au lycée avec Portes Ouvertes, mini-stages, accueil DP6. - avec les fiches CPE
	ACCUEILLIR ET SUIVRE	<ul style="list-style-type: none"> - de façon spécifique à chaque niveau sensible: <ul style="list-style-type: none"> . un temps spécifique à la rentrée . des entretiens en début ou en cours d'année . des bilans réguliers des équipes . des bilans réguliers avec parents - avec des équipes organisées (autour du trio professeur principal/CPE/proviseur) en seconde et STMG
	VEILLER A ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> - tout statut d'apprenant dans la logique de la Formation Tout au Long de la Vie
	PRENDRE EN CONSIDERATION LES PUBLICS SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - en BTS : poursuivre l'intégration des bacs pro dans le cadre d'une rentrée spécifique Continuum bac -3 bac +3 - en CAP : travailler à donner du sens sensibiliser particulièrement à l'assiduité établir le lien avec les SEGPA - Veiller sur les décrocheurs en lien avec le pôle d'insertion
	MAINTENIR VEILLE SUR LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> - (Re) construction et modernisation des bâtiments
2 – FORMER, QUALIFIER ET DONNER DE L'AMBITION	FAVORISER LA REUSSITE DES ELEVES	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir, grâce à l'internat, un environnement et un cadre de vie, propices à la réussite des élèves. - Développer le suivi et l'accompagnement de tous les élèves. - Encourager les innovations pédagogiques et favoriser la formation des enseignants.
	PREPARER LA F.T.L.V. (FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE)	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir tous les publics et intégrer, chaque fois que cela est possible, en individualisant. - Enseigner, apprendre et évaluer par compétences. - Doter les élèves du Lycée Professionnel d'un portefeuille de compétences. - Réfléchir à la modularisation des diplômes professionnels
	POURSUIVRE L'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage des langues vivantes et notamment dans les sections EURO - Développer les projets ERASMUS, COMENIUS et LEONARDO (<i>assistants, stages, etc.</i>) - Mieux utiliser les ressources de l'e- twinning (jumelage électronique par Internet entre établissements scolaires européens). - Collaborer avec la Maison de l'Europe
	EDUQUER A L'ORIENTATION	<ul style="list-style-type: none"> - Actions à poursuivre : forum des secondes, tables rondes STMG, rencontre avec des anciens élèves....
	DEVELOPPER LES LIENS AVEC DES ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none"> - Programme du PIIODMEP (Parcours Individuel d'Information et d'Orientation de Découverte du Monde Économique et Professionnel), à définir par niveau - Faire venir des professionnels, si possible des anciens élèves du Lycée. - Organiser des Visites d'entreprises. - Faire participer des industriels à la journée Portes Ouvertes du lycée.
	POURSUIVRE LES COOPERATIONS TECHNOLOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Avec le GRETA (groupement d'établissements). - Avec le CAMPUS des énergies et qualifications
	VEILLER SUR LES FORMATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'actualisation du PRDF (Plan régional des formations)

AXES	ACTIONS	MOYENS/DEMARCHES
3 – EDUQUER	PROMOUVOIR LA CULTURE POUR TOUS	<ul style="list-style-type: none"> - Signer des conventions avec des partenaires culturels (cinémas d'art et d'essais, musées, Centre d'art, Théâtre) pour des actions qui pourront se faire de manière transversale autant que nécessaire - Visiter des galeries, expositions, participation à des concours ou à des prix, projet linguistique, projet européen... - Promouvoir la lecture en collaboration avec des intervenants extérieurs, ou par le biais de sorties pédagogiques lors de manifestations autour du livre...) - Initier aux TIC (technologies de l'information et de la communication) tous les élèves de l'établissement par le biais d'activités autour de l'acquisition de connaissances des champs artistiques, des œuvres, des artistes, de leur histoire...
	PREVENIR L'ABSENTEISME	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser, discuter, faire comprendre des dangers, dialoguer, agir sur le plan pédagogique.
	EDUQUER A LA CITOYENNETE	<ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre les instances lycéennes et les associations (Maison des lycéens). - Former les délégués par des actions en début d'année - Apprendre à respecter les lieux et les personnes dans la classe, le lycée et le quartier. - Informer sur le racisme et l'homophobie.
	EDUQUER A LA SANTE	<ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre le CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) en organisant des actions de prévention. - Appliquer les mesures de sécurité préconisées par la CHS (Commission Hygiène et Sécurité). - Expliquer et mettre en place le document unique. - Promouvoir l'éducation à la santé à travers le sport (UNSS :) - Former aux premiers secours (PSC1 sur l'AP et SST pour les encadrants).
	TRAVAILLER SUR LA SANCTION	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher une sanction adaptée comprise par les élèves et les parents dans un souci d'efficacité et d'équité.
4 – S'INFORMER, COMMUNIQUER	ÉDUQUER A L'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Former à la maîtrise de l'information (projet documentaire). - Participer à la semaine de la presse et des médias dans l'Ecole. - Participer à l'écriture d'articles dans l'Echo des bahuts (Presse de la Manche) - Utiliser les ressources du CDI (Centre de documentation et d'information).
	INNOVER	<ul style="list-style-type: none"> - Par la mise en exergue des spécificités du lycée (portes ouvertes / salons / liens avec les entreprises, médias). - Par la mise en place d'une plateforme de formation à distance. - Par la mise en place de réseaux sociaux d'anciens élèves (formation post-bac).
	DEVELOPPER	<ul style="list-style-type: none"> - Le site Internet du lycée : mise à jour, équipe de rédacteurs. - Le réseau pédagogique. - La communication interne : émission d'un bulletin d'information administrative et pédagogique. - La communication administrative par le courrier électronique.